



ACCOMPAGNER

CELLES ET CEUX QUI FONT LE SERVICE PUBLIC LOCAL

SOMMAIRE

2 LA MUTUELLE
ACCESSIBLE

4 LA MUTUELLE
ENGAGÉE

6 LA MUTUELLE
À VOTRE ÉCOUTE

8 LA MUTUELLE
SOLIDAIRE



Édité par la **Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales (MNFT)**, organisme immatriculé au répertoire Sirene sous le numéro Siren 784442899 - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - MNFT - 3 rue Franklin - CS 30036 93108 Montreuil Cedex - www.mnft-mutuelle-sante.fr. Substituée par APIVIA MACIF MUTUELLE, régie par le livre II du code de la mutualité et adhérente à la mutualité française - SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Étienne Pernet, 75015 Paris Cedex 15.

Conception et rédaction : Kazoar - Photos : iStock, DR - Impression : Imprimerie Fèvre - novembre 2024.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Depuis plus de 90 ans, solidaire, accessible, à l'écoute du monde territorial, la Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales (MNFCT) s'engage et agit pour la santé, la protection et l'accompagnement de celles et ceux qui font le service public local.

À la MNFCT, nous comprenons les défis et les besoins spécifiques des agents territoriaux. C'est pourquoi nous offrons des solutions adaptées, un accompagnement personnalisé et une écoute attentive pour vous permettre de vous concentrer sur ce qui compte le plus : votre engagement envers le public.

En rejoignant la MACIF depuis 2012, nous nous sommes renforcés tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales. Nous sommes déterminés à poursuivre notre mission au service des agents territoriaux, en restant à leur écoute, au plus près de ceux qui font vivre le service public au niveau local.

Ensemble, nous bâtissons un avenir solidaire, où chacun peut compter sur un accompagnement de qualité et une protection sociale adaptée à ses besoins en santé et en prévoyance et à son budget.

LA MUTUELLE ACCESSIBLE

La MNFCT, c'est plus de 90 ans d'expertise en santé et prévoyance, et une proximité de tous les instants avec les agents territoriaux et les collectivités partout en France.



Protéger les fonctionnaires des collectivités territoriales

LA MUTUELLE 100 % TERRITORIALE !

Depuis sa création en 1933, aux côtés des agents territoriaux et des collectivités qui les emploient, la MNFCT incarne pleinement les valeurs et les réalités du secteur public local : solidarité, proximité et intérêt collectif.

Grâce à sa proximité avec le monde territorial (95 % de nos administrateurs sont des agents territoriaux) et son savoir-faire acquis au fil des années, elle sait répondre à la grande diversité des besoins de ses adhérents, actifs et retraités, individuels ou collectifs.

Sa capacité à innover et à s'adapter lui permet de rester en phase avec leurs attentes, en fournissant des solutions de garanties santé et prévoyance adaptées à leurs besoins.

LES MOTS QUI FONDENT NOTRE RAISON D'ÊTRE

SOLIDAIRE : en tant que mutuelle, organisme à but non lucratif, la MNFCT s'appuie sur la force de la solidarité pour offrir une protection sociale efficace et équitable à tous ses adhérents.

ACCESSIBLE : elle s'engage à proposer des prestations de qualité à des tarifs justes pour tous les besoins et tous les budgets, pour que chaque adhérent puisse bénéficier d'une couverture optimale.

DISPONIBLE : proche de vous, dans une organisation agile à taille humaine, ses équipes restent à l'écoute du monde territorial pour répondre de manière réactive, attentive et adaptée.

91 ANS
D'EXPERTISE
DU MONDE
TERRITORIAL

62 000
PERSONNES
PROTÉGÉES

36 %
D'ADHÉRENTS
EN CONTRAT
COLLECTIF

PRÈS DE
36
MILLIONS
DE PRESTATIONS
VERSÉES EN 2023



UNE ORGANISATION ACCESSIBLE ADOSÉE À UN GRAND GROUPE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis 2012, la MNFCT fait partie du groupe MACIF, la marque préférée des Français depuis deux ans. Ce rapprochement permet aux adhérents de la MNFCT de bénéficier de nombreux avantages dont un réseau de soins performant (le réseau Carte Blanche), le tiers payant et la qualité de gestion.

Grâce à cette synergie, l'offre de complémentaire santé de la MNFCT est désormais accessible dans les 450 agences de la MACIF à travers le territoire, renforçant ainsi sa présence locale.

En se rapprochant de la MACIF, la MNFCT continue à offrir une approche personnalisée et humaine. Elle renforce sa solidité grâce à un groupe reconnu et fiable, tout en conservant une organisation à taille humaine, proche de ses adhérents.

GOVERNANCE ET REPRÉSENTATIVITÉ

Des adhérents acteurs de leur mutuelle

Appartenant à ses adhérents, qu'ils soient actifs ou retraités de la fonction publique territoriale, la MNFCT place ces derniers au cœur de son fonctionnement. La communauté des 70 délégués, issus de tous les territoires, joue un rôle clé dans cette gouvernance participative. Grâce à leur compréhension fine des parcours professionnels et personnels des adhérents, ils sont à leur écoute et veillent à ce que les décisions prises reflètent les attentes et les intérêts communs.

Le conseil d'administration de la MNFCT est composé aussi bien des adhérents individuels que des représentants issus de contrats collectifs, garantissant ainsi une diversité de perspectives et une prise en compte globale des enjeux du secteur territorial. Cette gouvernance assure que chaque voix compte et que les décisions prises sont toujours guidées par les besoins réels des agents territoriaux ●

LA MUTUELLE ENGAGÉE

En s'engageant pour la santé au travail et en facilitant l'accès aux soins, la MNFCT contribue à améliorer la qualité de vie des agents et, par extension, celle du service public local.



Soutenir au quotidien la santé des agents territoriaux

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE

La MNFCT développe une approche globale de la santé afin de toujours mieux protéger les agents. Elle propose des garanties spécifiquement conçues pour eux, en incluant des initiatives de prévention adaptées, un accompagnement social ainsi que des services de proximité tels que Mut'Présence+. Son accompagnement ne se limite pas à la couverture des soins, la MNFCT est présente à chaque étape de la vie des agents territoriaux.

PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

La MNFCT est convaincue que prendre soin de la santé des agents territoriaux

passer par la promotion d'une véritable culture de la santé au travail. Ainsi, elle organise des actions de sensibilisation et de prévention en santé directement au sein des collectivités auprès des adhérents mais aussi auprès des décideurs et représentants des collectivités.

Son objectif : aider les collectivités à intégrer la santé au travail comme un pilier essentiel de leur engagement vis-à-vis de leurs agents.

CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL

Protéger les agents territoriaux, c'est aussi participer à l'amélioration de la qualité du service public qu'ils rendent. En facilitant l'accès aux soins, nous contribuons à la qualité de vie des agents.

Des agents bien protégés et bien accompagnés sont des agents mieux à même de servir le public local avec efficacité et engagement.

RÉFORME DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Aux côtés des collectivités pour une réforme ambitieuse

La MNFCT s'engage aux côtés des collectivités territoriales pour les accompagner dans la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Avec l'obligation, dès 2025, de participer au financement de la prévoyance, et à partir de 2026 pour la santé, cette réforme représente un enjeu crucial pour les collectivités territoriales. C'est aussi l'opportunité de renforcer leur attractivité, dans un contexte où le recrutement et la fidélisation des agents sont des défis majeurs.

La MNFCT met son expertise et ses services à la disposition des collectivités pour les éclairer sur les enjeux et les implications de cette réforme, et les aider à définir des stratégies de mise en œuvre efficaces ●

AGIR POUR LES COLLECTIVITÉS

01.

ENGAGÉE POUR L'INNOVATION AU NIVEAU TERRITORIAL

L'Observatoire
TERRITORIA décerne
chaque année
le Prix TERRITORIA
pour récompenser
les collectivités locales
qui innovent.

Depuis 2023, la MNFCT
parraine le Prix
Prévention. Innover,
c'est aussi anticiper
et éviter les problèmes
futurs, démontrant ainsi
que les collectivités
sont à la fois ancrées
dans la réalité et tournées
vers l'avenir avec des
solutions nouvelles.



—

02.

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SERVICE PUBLIC LOCAL



La MNFCT et l'association La Cordée ont signé
un partenariat pour promouvoir l'attractivité des métiers
de la fonction publique territoriale, qui souffre
d'un déficit d'intérêt depuis plusieurs années.

Ce partenariat vise à valoriser le secteur et à faciliter
l'insertion professionnelle, notamment grâce à
des actions de mentorat et de soutien aux jeunes
en situation de handicap.

—

03.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES DÉCIDEURS AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

La MNFCT organise
les Journées Territoriales.
Ces rencontres inter-
collectivités réunissent
agents et décideurs autour
de conférences et
discussions thématiques,
comme le recrutement
et l'attractivité des
collectivités. Elles offrent
un espace d'échange
et de partage d'expériences,
favorisant la collaboration
et l'innovation pour répondre
aux défis communs du
secteur public local.

—



UN FORT ANCRAGE MUTUALISTE

La MNFCT est adhérente
de la Mutualité Française,
de la Mutualité Fonction
Publique ainsi qu'à
la CAM (Coordination
des assureurs mutualistes
territoriaux). Cela lui
permet de participer à
des actions d'envergure
nationale, à des débats
de société, et de
contribuer à l'élaboration
de réponses communes
face aux enjeux
du secteur mutualiste.

.....

LA MUTUELLE À VOTRE ÉCOUTE

En mettant en avant des garanties complètes et modulables en santé et prévoyance, la MNFCT permet à chaque adhérent de choisir la couverture qui correspond le mieux à ses attentes et à sa situation personnelle.



5 NIVEAUX DE GARANTIES SANTÉ

Conçues pour les agents territoriaux en activité ou à la retraite, toutes les offres de la MNFCT sont labellisées et ouvrent droit au 100 % santé.

- » **NEO ELEMENTER**
Une offre accessible à tous les budgets
- » **NEO LIBERTÉ**
Une offre équilibrée pour les besoins optiques et dentaires
- » **NEO LIBERTÉ CONFORT**
Une offre équilibrée couvrant les dépassements d'honoraires
- » **NEO LIBERTÉ CONFORT+**
Une offre complète avec des niveaux de remboursements conforfs
- » **NEO LIBERTÉ BIEN-ÊTRE**
Une solution optimale pour vos dépenses de santé et votre budget

MUT'PRÉSENCE+ UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EXCLUSIF ET INNOVANT

Ce service d'accompagnement complet offre des conseils personnalisés pour faire face aux différentes difficultés de la vie, telles que l'hospitalisation, les accidents, les problèmes financiers, ou encore les soucis familiaux. Accessible à tous les adhérents de la MNFCT ainsi qu'à leurs proches ayants droit, ce service met à votre disposition une équipe de conseillers et conseillères en vie sociale. Leur mission : offrir réponses et conseils adaptés à chaque situation, de manière efficace et bienveillante.



IMA SANTÉ : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN CAS DE DIFFICULTÉ

Le programme IMA Santé de la MNFCT propose un accompagnement gratuit en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile, avec une plateforme médico-sociale offrant conseils et contenus de prévention, mais aussi une aide pour ses démarches de santé, et un suivi médical personnalisé par des professionnels.

UN LARGE RÉSEAU DE PARTENAIRES DE SANTÉ ET DES TARIFS NÉGOCIÉS

Grâce au contrat santé MNFCT, les adhérents bénéficient d'un accès au réseau Carte Blanche Partenaires. Un réseau ouvert de soins spécialisés dans la santé visuelle, auditive et bucco-dentaire, implantologie et préventive.

PLUS DE :

- » **7 700** OPTICIENS
- » **9 200** CHIRURGIENS-DENTISTES
ET **1 000** CENTRES DENTAIREs
- » **4 400** AUDIOPROTHÉSISTES
- » **850** OSTÉOPATHES
- » **320** DIÉTÉTICIENNES
- » **410** PÉDICURES - PODOLOGUES

ÊTRE DISPONIBLE ET ACCESSIBLE POUR BIEN VOUS ACCOMPAGNER

L'accompagnement des agents territoriaux est au cœur des préoccupations de la MNFCT. Ainsi, une équipe resserrée et disponible de conseillers experts, attentifs et proches des agents territoriaux les guide et les conseille. Grâce à une écoute attentive et personnalisée, elle leur transmet les informations et les conseils dont ils ont besoin à chaque étape de leur parcours de vie.

01.

PRÉSENCE SUR LE TERRAIN ET ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

La MNFCT a mis en place des points d'accueil physiques pour favoriser les échanges en face à face et des outils numériques fiables et pratiques pour répondre aux besoins des adhérents.



Un accès sécurisé à son espace adhérent où réaliser rapidement et facilement les démarches du quotidien (traitement, transmission de ses remboursements,

génération d'attestation de labellisation, consultation de la carte TP, centralisation des documents, gestion de ses contrats, signalement d'un changement de situation...).



Un accueil téléphonique disponible et attentif pour suivre son contrat ou poser ses questions, être orienté et conseillé au plus proche de ses besoins.



Des permanences de proximité au sein des collectivités adaptées aux horaires de tous les métiers **pour rencontrer et échanger avec un conseiller.**

02.

UNE QUALITÉ DE SERVICE EN AMÉLIORATION CONTINUE

La MNFCT questionne régulièrement ses adhérents pour écouter leurs suggestions, recueillir leurs avis et mettre en place des actions concrètes et novatrices pour répondre à leurs besoins. Notre objectif est de garantir un service optimal et un accès aux soins de qualité pour tous les agents territoriaux.

LA MUTUELLE SOLIDAIRE

En s'impliquant activement dans des actions de prévention et en favorisant une culture de la solidarité, la MNFCT contribue à renforcer la cohésion sociale et la qualité de vie des individus.



Prévenir pour mieux protéger

DES ACTIONS CONNECTÉES AUX BESOINS DE SES ADHÉRENTS, DES AGENTS ET DES COLLECTIVITÉS

La MNFCT propose des actions de prévention pour promouvoir le bien-être et la santé de ses adhérents, organisées autour de cinq grands domaines : la santé au quotidien, la santé au travail, les dépistages, la santé mentale et le vieillissement en santé.

Grâce à son approche agile et personnalisée, elle propose des formats divers et pédagogiques pour répondre aux spécificités de chaque

collectivité, en tenant compte de leur taille, de leurs ressources et de leurs contraintes.

ALLER SUR LE TERRAIN

Les équipes de la MNFCT vont à la rencontre des agents pour échanger, accompagner et délivrer des messages de prévention en présentiel. Elle peut intervenir directement au sein des collectivités pour sensibiliser tous les agents, qu'ils soient adhérents ou non à l'occasion d'événements organisés par la collectivité

avec d'autres acteurs de la prévention ou au cours d'un événement créé sur mesure en collaboration avec la collectivité. Elle organise des ateliers interactifs et ludiques en adaptant les formats et les horaires pour toucher le plus grand nombre au sein de la collectivité.

S'ADAPTER ET AGIR POUR UN IMPACT À LONG TERME

Les actions de la MNFCT sont conçues pour s'adapter aux besoins émergents et aux enjeux actuels, notamment la santé mentale au travail, les troubles musculosquelettiques (TMS) et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). En proposant des contenus clairs, ludiques, animés et pédagogiques, elle aide les agents à mieux comprendre leur santé et à prendre des mesures concrètes pour l'améliorer sur le long terme.

UNE APPROCHE PARTENARIALE

Une prévention renforcée grâce à des partenariats solides

La MNFCT travaille en étroite collaboration avec des associations et des professionnels de la santé. Ces partenariats lui permettent de concevoir et d'animer des actions de prévention efficaces, en restant constamment à l'écoute des besoins spécifiques de ses adhérents.

La MNFCT peut aussi compter sur sa proximité avec la MACIF pour élargir son champ d'intervention sur d'autres thématiques telles que la prévention routière ●



ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS EN CAS DE COUP DUR

La MNFCT est aux côtés de ses adhérents tout au long de leur parcours de vie. S'ils font face à des difficultés personnelles (famille, santé, handicap, budget, emploi, retraite...), le pôle social est là pour les soutenir.

01. LES MISSIONS DU PÔLE SOCIAL

Maintenir l'accès aux soins : grâce à notre fonds de secours géré par une commission d'élus pour aider au financement de frais de santé ou l'octroi d'un prêt en cas de difficulté.

Accompagner au quotidien : informer sur les prestations à vocation sociale de la MNFCT (assistance vie quotidienne, Mut'Présence+, dépendance, prêts d'aide à l'accès aux soins...), renforcer l'accès aux droits sociaux (CMU, APA...), et guider dans les démarches.

Soutenir en cas d'imprévu : surendettement, problème de santé, rupture des droits, décès...

02. LE + DE LA MNFCT EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Au sein de son équipe dédiée à l'action sociale, la MNFCT a recruté un travailleur social diplômé (une assistante sociale). Experte en accompagnement, elle est à l'écoute des adhérents, pour les accompagner dans leurs démarches et faciliter l'accès aux droits sociaux.

LA MNFCT

Un savoir-faire reconnu au service
des agents territoriaux depuis plus de 90 ans.

Mut'Présence+, un service d'accompagnement complet
et un large réseau de professionnels à des tarifs négociés.

Un réseau de conseillers dédiés
pour un accompagnement sur mesure.

Une mutuelle engagée dans le monde territorial,
à l'écoute et proche de ses adhérents.

Une mutuelle à taille humaine dans un grand groupe (MACIF),
pour un accompagnement de qualité.



www.mnfct-mutuelle-sante.fr

Téléphone : 01 85 58 68 68 • Email : psc@mnfct.fr • 

